Pétition des agents du SIE Bourges, soutenue par les sections syndicales Solidaires, CGT, FO

Depuis le 1er janvier 2017, date de la fusion des SIE de Bourges-Sud et Bourges-Nord, nous connaissons tous une situation difficile consécutive à la fusion, au sous-effectif, à une nouvelle organisation du travail, à l'absence de formation.

Avant fusion, ces deux services connaissaient un sous-effectif global de 3 agents et bénéficiaient du renfort partagé d'un contrôleur. L'apport de l'EDR ne correspond plus, depuis la fusion, qu'à un mi-temps alors que les absences sont nombreuses (formation, maladie, décharges syndicales et associatives).
Les congés de maladie se sont accentués, liés au contexte anxiogène, au surcroît de travail du début d'année et à l'absence de personnel en nombre suffisant.

La fusion des deux services s'est traduite par la suppression d'un A+. Par répercussion, elle a entraîné un transfert de tâches sur l'ensemble des agents du service (A, B et C) et le transfert d'un inspecteur de l'IFU vers l'enregistrement.
Cette redistribution, accompagnée de tâches nouvelles pour grande partie d'entre nous, a été instaurée sans que soit dispensée la formation correspondante (quitus, TVA en faveur de l'investissement des particuliers en ZUS, cession de fonds de commerce, Procédures collectives, etc ...).
La fusion a également imposé, par nécessité, des modifications dans les méthodes de travail ce qui crée une pression supplémentaire.

Le manque de personnel se fait durement ressentir au sein du SIE. La cellule comptabilité a été en grande difficulté ; la direction n'avait pas du tout anticipé les conséquences d'un congé de maladie pourtant planifié, qui est intervenu au moment où la charge de travail était à son maximum.
La situation des effectifs va encore se dégrader au 1er mai avec le départ définitif d'une collègue.

Tout cela engendre une grande souffrance ressentie par l'ensemble du personnel qui ne peut plus travailler sereinement et ne veut plus continuer ainsi.

Les agents sous-signés demandent la compensation du sous-effectif par l'apport immédiat et pérenne d'agents et des formations qui leur permettent d'exercer leurs nouvelles tâches.

NOM Prénom	Signature
TESSIER Gillette	
Grandseigne Christine	
QUINTANA Aurelien	
Cyril LUCBERT	
Eloïse JACQUIS	
HERRERO-DILESI Incarnation	
VIGIER Patrick	

COMPAIN Catherine	
Fosset-Lanchet Edouard	
HERRERO Marie-Josephe	
FAIST Fabienne	
SCHNEIDER Catherine	
GARNIER YANNICK	
GARNIER Armelle	
FERON CHRISTOPHE	
COUSSOT Christophe	
Rosselin Corinne	
Véronique COLLIN	
BESSON Françoise	
BOURGOIN Claudie	
DNILLON B.	
CORNIER Anthony	